

Ce conseil devait, en s'éclairant des lumières de la doctrine et de la tradition de l'Eglise, apporter en outre à la légitime exégèse biblique l'appui d'une science en progrès ; il avait également pour mission de prêter son concours aux catholiques, soit en les aidant et en les dirigeant dans cet ordre d'études, soit en mettant fin aux controverses qui pourraient exister entre eux.

Nous, de Notre côté, comme il est juste, Nous entourons aussi de Nos sollicitudes et Nous couvrons de Notre autorité cet insigne monument que Notre prédécesseur Nous a laissé de sa pontificale prévoyance. Bien plus, ayant pleine confiance dans le zèle de ce conseil ou de cette *Commission*, Nous avons résolu aujourd'hui de diriger ses efforts vers une œuvre que Nous jugeons devoir être grandement efficace pour promouvoir l'étude des Ecritures. En effet, Nous voulons lui fixer un plan dont l'exécution aura pour résultat de préparer un bon nombre de maîtres recommandables par la profondeur de leur science, l'intégrité de leur doctrine, et qui se consacreront dans les écoles catholiques à l'interprétation des Livres saints.

Assurément, il serait très utile, pour atteindre ce but, de réaliser un projet que Léon XIII, Nous le savons, souhaita de mener à bien, et qui consistait à fonder dans la ville de Rome une sorte d'Athénée spécial, enrichi de professeurs éminents et de tous les documents de l'érudition biblique ; là se réuniraient des jeunes gens choisis en n'importe quel pays, et ils en sortiraient après être devenus des maîtres dans la science